

6 460 questionnaires adressés aux Tonneinquois

Publié le 03/06/2015 par Jean-Marc Lernoald

La Ville devient partenaire d'Actiom, qui va proposer des mutuelles à bas prix.



Faute de moyens, une partie de la population n'a pas ou peu accès aux soins. Un partenariat entre la Ville et Actiom permettra d'adhérer à bas prix à des mutuelles. © photo archives « Sud Ouest »

« On l'a dit, on le fait ! » La municipalité a pris une mesure hautement sociale en s'associant avec Actiom, qui va proposer aux Tonneinquois des mutuelles à bas prix. Le slogan est de Dante Rinaudo, un maire qui a même reçu les félicitations de l'opposition socialiste lors du dernier conseil municipal, qui a entériné cette décision à l'unanimité. Effectivement, cette mesure devrait apporter un peu d'oxygène à ceux qui n'ont pas ou peu de moyens à consacrer à leur santé.

C'est l'association Actiom, créée il y a quinze mois dans le Sud-Ouest, qui est l'initiatrice de ce système qui consiste à « mutualiser les mutuelles ». « Lors des dernières élections municipales, des candidats avaient évoqué l'accès aux soins et nous avons décidé de les accompagner », explique Thierry Chamaret, l'un des cofondateurs d'Actiom.

Quel que soit l'âge

Concrètement, Actiom négocie avec les mutualistes des contrats à l'échelon national pour les habitants des villes partenaires, qui vont bénéficier des mêmes prix réduits et des mêmes services, quelle que soit la taille de la commune concernée. Actuellement, Actiom est partenaire avec 235 communes, dont la taille varie de 66 000 à 59 habitants. Près d'un million de personnes sont concernées.

Foulayronnes était jusque ici la seule ville de Lot-et-Garonne à en bénéficier. Le dispositif vise principalement les exclus qui n'ont pas les moyens de se payer une mutuelle complémentaire, et surtout les non salariés, mais aussi les commerçants ou les retraités. Et l'adhésion ne comporte aucune restriction d'âge et n'exige pas de questionnaire médical. Les prix eux devraient varier grosso modo de 17 à 65 euros par mois (des nouveaux tarifs sont en préparation). « La souscription aux différentes offres (il y en a actuellement huit) se fera sur la base du volontariat et sans critères de revenus, mais bien évidemment les gros revenus n'ont pas besoin de nous », précise Thierry Chamaret. Les premiers intéressés sont ceux qui n'ont aucune couverture sociale, et l'adjointe chargée des affaires sociales, Liliane Bordes (1), confirme qu'ils sont nombreux à passer dans les murs du Centre communal d'action social.

Réunion publique

Ce partenariat est d'autant plus intéressant qu'il n'engage pas la Ville financièrement, mais celle-ci agira via ses services. Dès lundi, 6 460 questionnaires ont été envoyés aux Tonneinquois sous l'égide de Valérie Bœuf qui s'occupe de la politique de la Ville, dans le but de recenser les besoins. Ils sont à renvoyer à la mairie (des urnes y sont prévues à cet effet, ainsi qu'au CCAS) avant le 10 juillet. Les réponses serviront également de base à une réunion publique qui aura lieu à la Manoque, lundi 14 septembre, à 19 heures. Enfin, le CCAS assurera des permanences spécifiques, et un numéro vert est à disposition pour tout renseignement (2). Les premiers contrats pourront donc être signés fin 2015.

Au final, Thierry Chamaret espère toucher entre 2 à 5 % des Tonneinquois, soit une proportion assez importante de la population qui n'a parfois pas de quoi se payer le médecin ou qui ne peut avoir recours à des spécialistes.

(1) Liliane Kulton, adjointe aux finances, suit également ce dossier de près, plus par intérêt que par sa fonction. (2) 05 64 10 00 48.